



CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne



PROJET PEDAGOGIQUE 2021-2024

Avenant n°3 Année 2024 - 2025

**Institut de Formation des Métiers en santé :
Formation en Soins Infirmiers
Formation des aides soignants
du Centre hospitalier de Carcassonne**



1060, chemin de la Madeleine CS40001
11010 CARCASSONNE Cedex
Tél : 04.30.51.24.00 / 04.30.51.24.01
E.mail : secr.direction.ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr



Liste des sigles utilisés

DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
IFAS	Institut de Formation d'Aides-Soignants
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire
CAC	Commission d'Attribution des Crédits
SCTPSIE	Section Compétente pour le Traitement Pédagogique des Situations Individuelles des Etudiants



SOMMAIRE

PREAMBULE	P 5
1- ENGAGEMENT QUALITE	P 6
2- PRESENTATION DE L'INSTITUT	P 7
2-1 Organigramme	P 7
2-2 Les locaux	P 8
3- FINALITES DU PROJET PEDAGOGIQUE	
3.1 Le projet pédagogique : outil de pilotage institutionnel et cadre de référence	P 8
3.2 Postulats et Valeurs	P 9
4- ORIENTATIONS DE LA FORMATION	P9
5- FINALITE DE LA FORMATION	P10
6- CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION ET CHOIX PEDAGOGIQUES	P10
7- ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES	P11
7.1 La progressivité dans l'apprentissage	P 12
7.2 La réflexivité	P 12
7.3 L'alternance en formation	P 13
7.4 L'autonomie	P 13
8- ACCOMPAGNEMENT A LA REUSSITE DES ETUDIANTS/ELEVES TOUT AU LONG DU PROCESSUS DE FORMATION	P14
9- CENTRAGE SUR LA TECHNIQUE SOIGNANTE AU TRAVERS DE TROIS AXES PORTEURS	P15
9/ EVOLUTIONS DES ENSEIGNEMENTS DUES A LA SITUATION SANITAIRE, EN LIEN AVEC LES GRANDS POSTULATS DU PROJET	P 23
10- INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET	P 21
BIBLIOGRAPHIE	P23
ANNEXES	



CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne





PREAMBULE

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Aides-Soignants (IFAS) de Carcassonne est un établissement public rattaché au Centre Hospitalier de Carcassonne et fait partie du GHT de l'ouest Audois. et du GCS Occitanie Est en partenariat avec la faculté de médecine de l'université de Montpellier 3. L'intégration de la formation infirmière dans le système LMD, les études sont également sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'innovation. Il a pour tutelles la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Régional, la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

L'Institut de formation prépare aux diplômes d'Etat d'Infirmier et d'Aide-Soignant (La formation des infirmiers est construite sur l'acquisition de compétences et permet l'attribution d'un grade de Licence et d'un Diplôme d'Etat).

Ce projet est le résultat du travail collectif, fruit d'une réflexion et concertation, d'une production de l'équipe pédagogique partagée au sein de l'institut de formation en soins infirmiers et formation des aides-soignants. Il constitue le cadre de référence pour les apprenants (étudiant infirmier ou élève aide-soignant), les cadres de santé formateurs et les professionnels. Il précise les valeurs communes indispensables pour préparer les futurs professionnels, les axes retenus.

Il est centré sur l'apprenant dans un processus de réussite.

Il est un outil de cadrage conçu pour accompagner, faire évoluer et guider les actions de formation. Il est l'outil de référence à l'élaboration des phases nouvelles de formation.

Ce projet est évolutif et permet à l'équipe d'exprimer sa créativité et son implication dans la mise en place de l'universitarisation et de l'évolution des formations en tenant compte des référentiels de formation et textes réglementaires en vigueur.

Les orientations nationales sont intégrées dans l'ingénierie de manière proactive afin d'être en adéquation avec les évolutions du monde de la santé.

Former des professionnels infirmiers et aides-soignants à la réalisation d'un travail collaboratif au service de la personne soignée sous-tend un partage, une appropriation et une collaboration entre les deux filières par le biais des pratiques d'analyses de situations, des méthodes et actions pédagogiques communes.

S'inscrivant dans une démarche d'accompagnement des différents acteurs et d'alternance intégrative, le projet pédagogique est accompagné pour chacune des 2 formations du projet de formation clinique et d'un livret d'accueil des apprenants.



1-ENGAGEMENT QUALITE

En mars 2016, la direction, l'équipe pédagogique et administrative de l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et de l'institut de formation d'aides-soignants (IFAS) du centre hospitalier de Carcassonne se sont engagées dans une démarche Qualité en visant la certification ISO 9001-Version 2015. Cette dynamique collective, impulsée pendant 16 mois a reposé sur une volonté d'amélioration continue de la qualité de la formation. La certification, obtenue en juillet 2017, valorise l'IFSI-IFAS dans la Région Occitanie.

Les résultats des audits de suivi réalisés en 2018/2019 mettent en évidence que le système de management Qualité de IFSI-IFAS de CARCASSONNE répond aux exigences organisationnelles requises.

Ce projet permet de déterminer les axes forts de la formation et guide l'établissement vers une réorientation de sa démarche qualité vers le référentiel QUALIOPI, certification obtenu en Mai 2022, et maintenu lors de l'audit de surveillance de mars 2024.

L'IFSI recherche une coordination des démarches qualité avec ses partenaires actifs notamment avec le CH Carcassonne.

La recherche de la satisfaction des apprenants est au cœur de l'organisation des enseignements et permet en maintenant un haut niveau d'accompagnement de favoriser l'attractivité de l'établissement.



-2 Les locaux

Du fait de l'augmentation des quotas en formation en soins infirmiers et aides-soignants, l'institut de formation utilise plusieurs sites de formation en fonction du nombre de promotions en périodes d'enseignement théorique et en fonction des activités et méthodes pédagogiques :

- L'institut de formation route de saint Hilaire Carcassonne
- L'amphithéâtre du centre hospitalier, chemin de la madeleine Carcassonne
- Le centre universitaire Paul Lacombe et Les amphithéâtres ODEUM centre-ville de Carcassonne , locaux mis à disposition par la Mairie de Carcassonne .

3- FINALITES DU PROJET PEDAGOGIQUE

3.1 Le projet pédagogique : outil de pilotage institutionnel et cadre de référence

Le projet pédagogique est un outil de pilotage institutionnel et cadre de référence tant pour les apprenants, l'équipe pédagogique, les institutions de tutelle et les partenaires. Le projet pédagogique permet à chacun de se positionner dans le système de formation.

Ce projet favorise le décroisement, les partenariats, il s'appuie sur le développement de la démarche qualité et sur l'innovation tant pédagogique que technologique. Ces évolutions suivent les mouvements sociétaux:

- Développement des formations en distanciel
- utilisation optimisée des plateformes de transferts
- autonomisation et responsabilisation des apprenants.

Il privilégie l'alternance pédagogique et l'interactivité entre les soignants des services de santé et les formateurs de l'IFSI / IFAS.

Il mobilise les compétences collectives en regard des exigences et de l'évolution rapide des pratiques professionnelles.

Il donne du sens, des repères et réunit les formateurs autour d'une politique de formation cohérente et adaptée au contexte et à ses évolutions.



Il permet à chaque formateur de situer sa zone d'autonomie, d'initiative et de contrôle.

Il sert de référence permanente dans l'ingénierie de la formation.

Il réunit les formateurs autour de valeurs, et il tient compte des différences de chacun.

3.2 Postulats et Valeurs

➤ **Postulat** : Le rôle de l'équipe de l'institut est de se centrer sur l'apprenant, de l'aider à anticiper et clarifier ses projets.

L'équipe pédagogique crée les conditions de la professionnalisation dans le cadre d'un climat de confiance partagé.

Les valeurs choisies comme fondamentales par l'équipe pédagogique se déclinent selon deux axes :

➤ **Valeurs humanistes**

Tout acte professionnel est porté par des valeurs humanistes qui émergent de notre conception de l'être humain et s'articulent autour des notions de respect de soi et respect des autres impliquant respect de la différence, de la tolérance et de l'équité, d'écoute de bienveillance.

➤ **Valeurs liées à la qualité du travail**

Par nos liens professionnels et notre conception des soins infirmiers, notre pratique tient compte des qualités de rigueur, efficacité, responsabilité, conscience professionnelle, honnêteté intellectuelle, solidarité et confiance.

La **formation** demande à l'apprenant d'être acteur. Cette formation est une étape de transformation, de maturation à l'issue de laquelle l'apprenant deviendra professionnel. La formation est un facteur de changement dans la mesure où elle contribue au développement professionnel et personnel.

4- ORIENTATIONS DE LA FORMATION

L'IFSI IFAS de Carcassonne vise à former des professionnels qualifiés qui fassent preuve de maturité et d'autonomie dans les différentes situations de soins.

- Capables de positionnement et d'anticipation dans un univers de la santé en constante évolution, riche en dilemme dans les pratiques professionnelles.
- Capables de s'adapter à l'offre de soins au service du territoire de santé (personnes âgées, maladies chroniques...).

Ce projet s'inscrit dans un environnement qui prend en compte l'évolution démographique, sociale, économique, politique et épidémique de l'Ouest audois. Il s'inscrit dans le fonctionnement du GHT (Limoux, Castelnaudary, Carcassonne).



Le projet se décline selon trois axes de travail :

- **La posture professionnelle acquise tant sur le plan technique que relationnel**
- **L'acquisition de la démarche clinique**
- **La collaboration entre étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants par de 3 séquences pédagogiques communes :**
 - **1^{ère} année S1 et FAS raisonnement et démarche clinique, hygiène**
 - **2^{ème} année S4 IFAS : éthique**
 - **3^{ème} année S6 et FAS : évaluation des pratiques professionnelles**

Ces trois axes du projet pédagogique sont envisagés et travaillés par les formateurs selon un mode d'intégration progressif, continu et suivi des acquis.

La transversalité est recherchée tout au long de la formation IDE sur 3 ans et AS sur 11 mois.

5- FINALITE DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique de l'institut de formation de Carcassonne a pour mission de former **un(e) infirmier(ère) clinicien(ne) et un(e) aide-soignant(e) généralistes**

Ce sont des professionnels de santé exerçant ou pouvant exercer dans les nombreux secteurs d'activité offerts par les secteurs sanitaires et médico sociaux. Ils ne sont pas spécialisés dans un domaine particulier.

Au travers des séquences de formation, les apprenants auront acquis les compétences requises à l'analyse des situations de soins rencontrées et à la réalisation soins adaptés et personnalisés.

Ces compétences s'appuient sur des savoirs construits, compris et transférables. La mobilisation dans l'action de ces savoirs permet de faire face à des situations nouvelles, de résoudre des problèmes, de prendre des décisions, de gérer des situations complexes et de conduire des projets de soins.

Le projet pédagogique vise la construction d'une identité professionnelle. Cette identité passe par l'acquisition et le développement d'attitudes, de valeurs et de comportements professionnels.

Ces professionnels de santé intègrent les composantes tant techniques, pratiques et relationnelles qu'éthiques et juridiques dans leurs pratiques professionnelles. La personne soignée et l'écoute de celle-ci sont au centre de leurs préoccupations professionnelles.

6- CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION ET CHOIX PEDAGOGIQUES

Au regard de ce cadre de référence, l'équipe pédagogique retient les principes généraux suivants :

- A l'institut de formation de Carcassonne, apprendre c'est **construire des savoirs** par une 'approche socioconstructiviste pointant l'importance :
 - Du conflit sociocognitif
 - De sa **régulation**



- De la **recherche d'un équilibre dynamique** entre le sujet et son milieu selon Bourgeois & Nizet, 1999, p. 62.

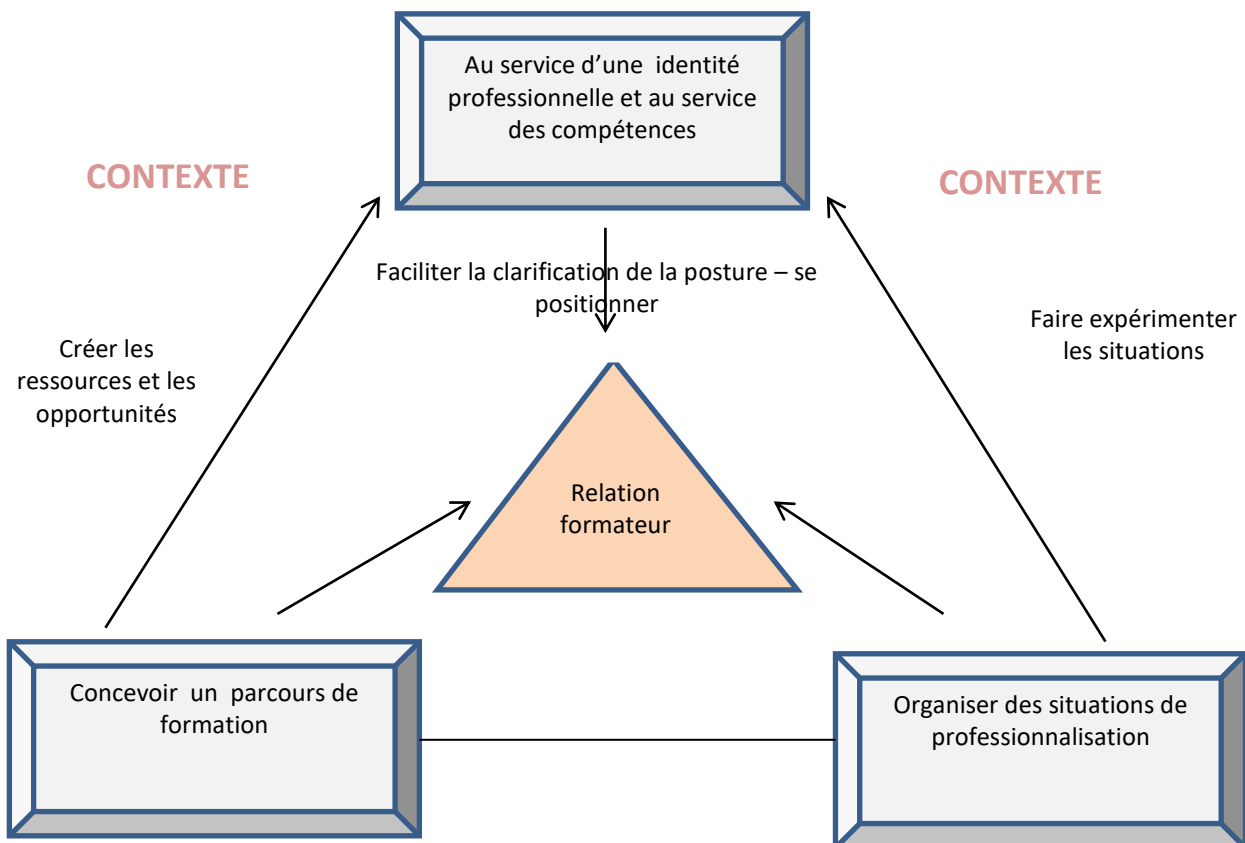
« Les situations d'apprentissage doivent viser « l'adaptabilité » intellectuelle nécessaire pour **contourner l'impossibilité** de doter à l'avance l'individu des compétences dont il aura besoin demain ». ² (CARRE & CASPAR, 1999, p. 422).

Dans le contexte actuel, l'équipe pédagogique :

- adapte ses méthodes pédagogiques et s'ouvre à la mise en place de la pédagogie inversée, favorisant et renforçant l'activité d'appropriation des connaissances par les apprenants,
- renforce l'apprentissage par problèmes
- favorise l'analyse des pratiques professionnelles
- poursuit l'orientation visant à développer la simulation en santé et e-simulation

L'acquisition des connaissances et des attitudes a pour finalité l'adaptation à différentes situations et la construction d'une identité professionnelle. Ce processus contribue à l'acquisition de compétences.

La conception de la formation se décline suivant le schéma ci-dessous :





7- ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Elles sous-tendent l'activité pédagogique des formateurs. Dans le respect des textes réglementaires en vigueur, elles sont le fil conducteur qui orientent les stratégies pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour structurer le contenu des formations tant au niveau théorique que clinique.

Les orientations générales retenues sont :

- La progressivité
- la réflexivité
- l'alternance
- l'autonomie

7.1 La progressivité dans l'apprentissage

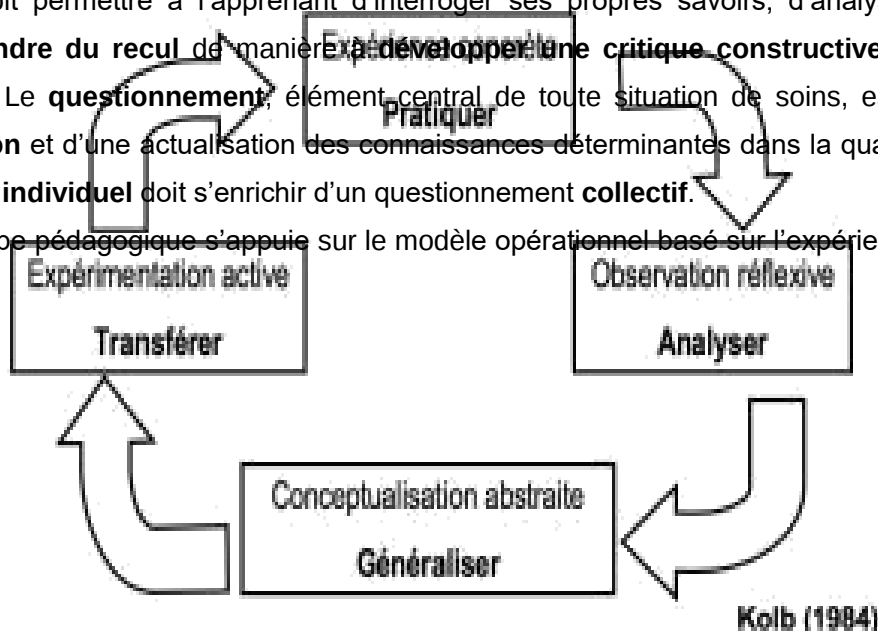
Cet apprentissage se réalise par la mise en œuvre d'un processus qui peut se faire en partant de la clinique vers la théorisation ou inversement.

La progressivité guide l'organisation des enseignements et leur planification tout au long de la formation. Elle est prise en compte dans le dispositif d'évaluation. Cette même progressivité permet de faire évoluer pendant la formation les représentations des apprenants. Les éléments sus cités participent à l'élaboration d'une **posture réflexive**.

7.2 La réflexivité

La formation doit permettre à l'apprenant d'interroger ses propres savoirs, d'analyser les situations vécues, de **prendre du recul** de manière à **développer une critique constructive** et une vigilance professionnelle. Le **questionnement**, élément central de toute situation de soins, est mis au service d'une **acquisition** et d'une actualisation des connaissances déterminantes dans la qualité des soins. Le questionnement **individuel** doit s'enrichir d'un questionnement **collectif**.

Pour cela, l'équipe pédagogique s'appuie sur le modèle opérationnel basé sur l'expérience, le modèle de Kolb (1984).





L'évaluation et l'auto-évaluation participent également à la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession et inscrit pleinement l'apprenant dans la posture réflexive. L'évaluation est formatrice. Elle vise autant le contrôle que l'accompagnement afin d'encourager l'apprenant, de valoriser le travail fourni, d'analyser les erreurs, de réajuster les méthodes de travail, trouver un sens au travail de façon à ré-interroger les motivations.

7.3 L'alternance en formation

Le dispositif de formation de l'institut de formation en soins de Carcassonne tend vers l'alternance (annexe 1) **intégrative**. L'apprenant, sujet en formation, construit ses compétences dans un processus dynamique impliquant des connaissances formalisées acquises à l'institut et des connaissances cliniques sur le terrain professionnel.

L'équipe pédagogique inspirée de Le Boterf (2000) définit la **compétence** comme une combinaison de capacités immédiatement utilisables dans un contexte donné.

Le Boterf (2000) définit « *qu'une personne sait agir avec compétence si : »*

- *elle sait combiner et mobiliser un ensemble de ressources pertinentes (connaissances, savoir-faire, qualités, réseaux de ressources...),*
- *pour réaliser, dans un contexte particulier, des activités professionnelles selon certaines exigences professionnelles,*
- *afin de produire des résultats (services, produits) satisfaisant à certains critères de performance pour un destinataire (client, usager,...) ».*

7.4 L'autonomie

La combinaison des éléments pré cités conduit l'apprenant à savoir réfléchir et agir dans un milieu de soins complexe en toute autonomie.

La professionnalisation des apprenants sous tend un accompagnement pédagogique individualisé, personnalisé et collectif (annexe 2)



1

² BOURGEOIS, E. & NIZET, J. (1999). *Apprentissage et formation d'adultes*. Paris : PUF.

³ CARRE P. & CASPAR P. (1999). *Traité des sciences et techniques de la formation, de la pédagogie à l'ingénierie pédagogique*. Paris : Dunod.

⁴ Contexte de soins qui permet à l'étudiant / élève de se questionner, de mobiliser des savoirs, d'analyser afin d'agir de manière adaptée (réf. à la définition déclinée dans le carnet de suivi de l'étudiant / élève)

8- ACCOMPAGNEMENT A LA REUSSITE DES ETUDIANTS/ELEVES

TOUT AU LONG DU PROCESSUS DE FORMATION

L'accompagnement à la réussite des apprenants est un questionnement permanent au sein de l'équipe pédagogique ainsi que dans les différentes instances comme CAC, SCTPSIE.

Le constant récurrent fait état d'un manque de connaissances et d'une posture inadaptées pour certains apprenants.

Aussi des actions d'amélioration continue du dispositif d'accompagnement à la réussite sont mises en œuvre :

- Attribution d'un formateur référent du suivi pédagogique à chaque apprenant tout au long de sa formation
- Organisation du suivi pédagogique individuel à la demande d'un ou des deux parties centrées sur le positionnement et le parcours de professionnalisation
- Organisation des suivis pédagogiques collectifs permet de développer des attitudes de tolérance, de se connaître, de connaître les autres, de s'enrichir mutuellement
- Repérage des apprenants dès les premiers signes de difficultés afin de mettre en place un suivi pédagogique ciblé sur ses besoins en se basant, par l'expertise pédagogique des formateurs, sur ses résultats, ses comportements. Un suivi régulier au cours de l'année scolaire/universitaire est réalisé au cours de 2-3 réunions de suivi entre équipe de direction et équipe pédagogique
- Partage avec l'apprenant de ses difficultés et discussion sur ce qui lui semble pertinent dans les accompagnements
- Elaboration d'un contrat d'accompagnement pédagogique précisant l'engagement de l'apprenant et du formateur responsable du suivi pédagogique individuel ; Ces contrats sont mis en place pour les apprenants en difficultés pédagogiques, en situation de redoublement, en reprise de formation, présentant des problématiques de comportement.
- Réajustement du parcours de stage en fonction des acquisitions des éléments de compétences nécessaires
- En SCTPSIE, et pour avis, présentation des situations particulières d'étudiants et dispenses de scolarité élèves. Pour les étudiants infirmiers les enseignements des UE 2.10, 5.1 ne feront pas l'objet de dispense, les cours sont obligatoires.
- **Les enseignements des UE 2.11 (tous semestres) sont obligatoires pour l'année universitaire 2024-2025. Cette décision fait suite à l'évaluation de cet item au regard des résultats des évaluations.**



Le suivi pédagogique est une activité basée sur l'accompagnement et le développement personnel de l'apprenant en tenant compte de ses besoins, de ses demandes et de son potentiel

Chaque apprenant bénéficie d'un suivi individuel et collectif auprès d'un formateur référent de sa formation, qui son reste interlocuteur privilégié. Lors de chaque entretien de suivi, une synthèse de celui-ci est tracée sur le logiciel informatique (Formeis) et est portée à la connaissance de l'apprenant.

Le suivi individuel est programmé à la demande de l'équipe pédagogique ou de l'apprenant. Il est centré sur le positionnement de l'apprenant dans son parcours de professionnalisation. La finalité est la construction de son identité professionnelle.

Le suivi collectif à permet, grâce à l'interaction avec le groupe d'apprenants, de développer des attitudes de tolérance, de se connaître, de connaître les autres, de s'enrichir mutuellement.

En suivi collectif, les activités sont centrées sur :

- **L'analyse des situations ou activités rencontrées en stage** favorise le questionnement de l'apprenant élève, car elle lui permet de s'interroger et de comprendre les écarts perçus entre l'enseignement théorique et les réalités professionnelles découvertes pendant les stages. Elle permet de faire évoluer les représentations des apprenants, de comprendre la complexité du monde du travail.
- **L'analyse de retour d'expériences** menée par un cadre de santé formateur favorise l'expression et la prise en compte du ressenti des apprenants, au service de la construction de la posture professionnelle. Les **temps d'informations / d'échanges / de régulation** entre apprenants et formateurs / directrice sont au service de la cohésion du groupe-promotion, de la cohérence du dispositif de formation et donnent du sens au processus d'apprentissage.

9- ORIENTATION SUR LA PRATIQUE SOIGNANTE

L'équipe pédagogique a déterminé trois axes de progressions transversales en ce qui concerne les apprentissages techniques.

9.1 La Démarche clinique

L'apprentissage à la démarche clinique s'initie dans la même dynamique que ce soit en formation en soins infirmiers et formation aide-soignantes avec une mutualisation des enseignements entre semestre 1 et module 1 et 3 : le recueil de données, son analyse et l'élaboration du diagnostic de la situation de la personne soignée.

Cet enseignement, suite à une formation collective de l'équipe pédagogique, fait l'objet du Comité de Pilotage « RAISONNEMENT CLINIQUE » . Elle repose aussi sur une ingénierie pédagogique
MAJ mars 2025



progressive dans la complexité des situations de soin (personnes en perte d'autonomie, puis personnes souffrant de pathologies chroniques stabilisées et enfin personnes souffrant de pathologies aiguës. Cette démarche clinique précède le projet de soin personnalisé.

Il favorise l'appropriation d'un vocabulaire et d'un raisonnement professionnel commun au service de la collaboration infirmière et aide-soignant.

9.1 Mise en œuvre des thérapeutiques médicamenteuses (pour la formation en soins infirmiers)

La réflexion de l'équipe s'est portée sur la question suivante : « *quels enseignements proposer et quelle forme d'évaluation mettre en place afin de former des infirmiers en capacité d'effectuer une prise en soin SECURE en lien avec la mise en œuvre des thérapeutiques médicamenteuses nécessitant des calculs de doses et de débit* » ?

L'équipe pédagogique, en transversalité, sur les trois années de formation se centre sur :

- les apprentissages sur la sécurisation de la mise en application des prescriptions médicales décliné dans chaque projet d'UE concernés plus spécifiquement par la mise en œuvre de Prescription médicales.
- Les modalités d'évaluation et de pondération des exercices de mise en œuvre de prescription médicale : inclusion systématique de la notion de calculs de doses dans toutes les UE 2.11 S1 S3 S5, 4.4 S2 S4 S5, ainsi que sur toutes les UE 2.4 , 2.5, 2.6 2.7, 2.8 , 2.9 ; évolution et harmonisation des pondérations, notamment sur la notion de raisonnement.

9.2 Posture professionnelle et soins relationnels

Cette posture est travaillée tout au long de la formation en respectant la notion de transversalité :

- Pour la formation en soins infirmiers plus spécifiquement dans les UE : S2 S3 S5 UE 4.2 soins relationnels.
- Pour la formation aide-soignante : le module 6/ bloc 3 en favorise son développement par l'étude et l'approfondissement de différentes situations relations de soins.

L'analyse de pratiques professionnelles, véritable levier à la compréhension de soi et au développement de la posture professionnelle est mobilisée dans chacune des formations.

10- INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET

Le projet est revu en fonction des critères d'évaluation et actualisé chaque année à partir des indicateurs suivants :



Connaissance du projet pédagogique

- Les formateurs et les apprenants se réfèrent au projet pédagogique.



- Les objectifs des unités d'enseignement (UE) / modules sont en cohérence avec des objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.



Mise en œuvre du projet pédagogique

- L'alternance est organisée autour de l'accompagnement individualisé par les différents acteurs.
- Les terrains de stage ont accueilli les apprenants selon le prévisionnel attendu.
- Les tuteurs et formateurs référents de stage sont nommés.
- Le programme des interventions est respecté.
- Le parcours de formation est personnalisé.
- La coproduction est facilitée.
- L'interactivité est initiée.
- Les interventions planifiées sont réalisées.
- Les contenus sont actualisés.
- Les méthodes sont en adéquation avec les finalités de la formation et les objectifs des interventions.
- Les apprenants valident et réussissent les examens.
- Les apprenants évaluent la qualité des contenus et de la relation pédagogique à partir d'un questionnaire remis en fin de module et UE.
- Les apprenants sont satisfaits de leur formation.



BIBLIOGRAPHIE

Textes législatifs et réglementaires

Formation en soins infirmiers :

- Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier;
- Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;
- Dossier de presse « l'universitarisation des formations en santé », 14 mars 2018.
- Arrêté du 18 mai 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplômé d'Etat d'infirmier ;
- Note d'information interministérielle n°DGOS/RH1/2017/163 et DGESIP/A1-4/2017-0121 du 9 mai 2017 relative à la mise en œuvre des actions 4-1 et 4-2 de l'axe II du plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie ;
- Décret n° 2016-1901 du 28 décembre 2016 relatif aux bourses accordées aux étudiants inscrits dans les instituts et écoles de formation de certaines professions de santé ;
- Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers ;
- Instruction n°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux ;
- Note d'information n°DGOS/RH1/2015/29 du 6/01/2015 relative au fonctionnement des instances de gouvernance des instituts de formation paramédicaux et à la participation des étudiants au sein de ces instances ainsi que celles des établissements publics de santé ;
- Instruction n°DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière ;
- Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Arrêté du 26 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Circulaire du 27 juin 2012 relative au jury régional du diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Arrêté du 20 avril 2012 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;
- Instruction du 14 décembre 2011 relative à la mise en œuvre des évaluations dans le cadre de la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;



- Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;
- Circulaire du 20 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du référentiel de formation infirmier ;
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié ;
- Circulaire du 09 juillet 2009 relative à la situation des étudiants inscrits dans les instituts de formations paramédicaux au regard du bénéfice des prestations des œuvres universitaires.
- Instruction DGOS/PF2 n°2013-383 du 19 novembre 2013 relative au développement de la simulation en santé ;

Formation Aide-Soignante :

- Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'Aide-Soignant et d'Auxiliaire de Puériculture ;
- Règlement de prise en charge par la Région des frais de scolarité des formations de niveaux V et IV approuvé en Commission Permanente du 19 mai 2017 ;

Livres

BOURGEOIS, E. & NIZET, J. (1999). *Apprentissage et formation d'adultes*. Paris : PUF.

CARRE P. & CASPAR P. (1999). *Traité des sciences et techniques de la formation, de la pédagogie à l'ingénierie pédagogique*. Paris : Dunod.

GLIKMAN V. (2002). *Des cours par correspondance au E-learning : panorama des formations ouvertes et à distance*. Paris : PUF.

LERBET G. (1995). *Bio-cognition, formation et alternance*. Paris : L'Harmattan.

LE BOTERF G. (2000). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris, Editions d'organisations.



CENTRE HOSPITALIER
CARCASSONNE



ANNEXES

CALENDRIER D' ALTERNANCE

validée en réunion pédagogique le 01/07/2024

[illegible]

LEGENDE	
	Stages
	Vacances/Fériers (FE)
	Temps plein IFSI
	Stage service sanitaire
	CVE
	COG
	ICPTIE
	CAC
	JP
	ER
	CVAR
	Conseil de Vie Étudiant
	Instance Compétente pour les Orientations Générales des Instituts
	Section Compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles de l'étudiant
	Commission d'Attribution des Crédits
	Journée Pédagogique
	Elections Représentants Promotions
	Commission de validation des acquis de résultats
	ENT
	JPO
	JTFE
	JMT
	Entretien Pré CAC
	Journée Porte Ouverte
	Guidance TFE
	1/2 JOURNEE INFO MAÎTRE I
	réunion ped
	réunion CSB/coordo
	Principe retenu : pré CAC le mardi matin-CAC le jeudi midi

VERSION 1 DU 11/01/2024



CALENDRIER EVALUATION IFAS SESSION 1 ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Promotion AS 2024-2025		MODALITES	DATE / DUREE	Notation	CONDITIONS DE VALIDATION DU MODULE	CONDITIONS DE VALIDATION DU BLOC
Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation clinique	Travail écrit individuel Le 09 Décembre 2024 Durée : 4 h 8h30 à 12h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 1 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	Etude de situation clinique	Travail écrit individuel Le 16 Décembre 2024 Durée : 4 h 08h30 à 12h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	
Module 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	Etude de situation	Travail écrit individuel Le 21 Février 2025 Durée : 4h 8h15 à 12h15	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 2 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	Etude de situation Attestation de la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2	Travail écrit individuel Le 27 février 2025 Durée : 4H 08h30 à 12h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5	Pratique simulée Le 28 novembre 2024 Durée : 20 minutes	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude d'une situation relationnelle issue du stage : exposé oral individuel	Travail oral individuel Le 7 Mai 2025 Durée : 30 minutes 8h30 à 16h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 3 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour



						les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	Pratique simulée d'un entretien d'accueil d'un élève ou d'un pair	Pratique simulée Le 7 mars 2025 Durée 20 minutes	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Analyse d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel	Travail écrit individuel Le 25 Novembre 2024 A rendre avant 08h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 4 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
Module 9	Traitement des informations	Etude d'une situation avec réalisation des transmissions	Travail écrit individuel Le 20 Mai 2025 Durée : 2h 13h30 à 15h 30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 5 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 10	Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	Réalisation d'une EPP et d'un poster de présentation	Exposé oral en groupe Le 23 Mai 2024 Durée 50 minutes 8h30 à 16h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	



CALENDRIER EVALUATION IAFS SESSION 2 ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Promotion AS 2024-2025		MODALITES	DATE / DUREE	Notation	CONDITIONS DE VALIDATION DU MODULE	CONDITIONS DE VALIDATION DU BLOC
Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation clinique	Travail écrit individuel Le 27 janvier 2025 Durée : 4 h 8h30 à 12h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 1 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	Etude de situation clinique	Travail écrit individuel Le 28 janvier 2025 Durée : 4 h 8h30 à 12h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	
Module 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	Evaluation de l'état clinique d'une personne, étude de situation	Travail écrit individuel Le 17 mars 2025 Durée : 4h 8h30 12h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 2 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement , étude de situation Attestation de la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2	Travail écrit individuel Le 18 mars 2025 Durée : 4H 08h30 à 12h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5	Pratique simulée Le 18 mars 2025 la journée Durée : 20 minutes 08h30 à 16h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	



Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	étude de situation relationnelle issue du stage, exposé oral individuel	Exposé oral individuel Le 28 mai 2025 Durée 20 minutes 08h à 16h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 3 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	Pratique simulée d'un entretien d'accueil d'un élève ou d'un pair	Pratique simulée Le 28 mai 2025 Durée 20 minutes à 17h 08h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Analyse d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel	Travail écrit individuel Le 13 janvier 2025 rendre avant 16h A	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 4 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
Module 9	Traitement des informations	Etude d'une situation avec réalisation des transmissions	Travail écrit individuel Le 10 juin 2025 Durée : 2h 13h30 à 15h30	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	BLOC 5 Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 sur le bloc Possibilité de compensation des notes des modules uniquement pour les notes supérieures ou égales à 8/20
Module 10	Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	Réalisation d'une EPP et d'un poster de présentation	Exposé oral en groupe Le 10 juin 2025 Durée 50 minutes 17h 08h30 à	/20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.	



CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne



UE		MODALITE	MODE/DUREE/DATE	ECTS	CRITERES D'EVALUATION
----	--	----------	-----------------	------	-----------------------

CALENDRIER EVALUATION SEMESTRE 1 ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025



UE1.1	PSYCHOLOGIE SOCIOLOGIE ANTHROPOLOGIE	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur	Travail individuel sur table 20 janvier 2025 de 13h15 à 15h15 (Temps Complémentaire +20 minutes)	3	Justesse dans le repérage des concepts
UE1.3	LEGISLATION ETHIQUE DEONTOLOGIE	Evaluation écrite	Travail individuel sur table 20 janvier 2025 de 8h30-9h30 (Temps Complémentaire +20 minutes)	2	Exactitude des connaissances Justesse dans l'utilisation des notions
UE2.1	BIOLOGIE FONDAMENTALE	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table Le 18 décembre 2025 de 8h 15 à 9h 15 (Temps complémentaire + 20 minutes)	1	Exactitude des connaissances
UE2.2	CYCLES DE LA VIE ET GRANDES FONCTIONS	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 22 janvier 2025 de 8 h 30 à 10h30 (Temps complémentaire + 1h)	3	Exactitude des connaissances
UE2.4	PROCESSUS TRAUMATIQUES	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 28 janvier 2025 de 8 h 30 à 10 h ((Temps complémentaire + 30 minutes)	2	Exactitude des connaissances Justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques
UE2.10	INFECTIOLOGIE/HYGIENE	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	Remise d'un dossier numérique sur espace de dépôt plate-forme MOODLE 20 décembre 2024 entre 9 h et 16H	2	Identification des règles d'hygiène, Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation
UE2.11	PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES	Evaluation écrite des connaissances	Travail individuel sur table 27 janvier 2025 de 8 h 30 à 10 h (Temps complémentaire + 30 minutes)	2	Exactitude des connaissances Compréhension des mécanismes
UE3.1	RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERE	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique en groupe restreint 8h 15 -12h 15 vendredi 24 janvier 2025	2	Pertinence de l'analyse Clarté de la présentation

UE		MODALITE	MODE/DUREE/DATE	ECTS	CRITERES D'EVALUATION
----	--	----------	-----------------	------	-----------------------



UE4.1	SOINS DE CONFORT ET DE BIEN ETRE	Travail écrit ou oral de réflexion et commentaires à partir de témoignages	15 janvier 2025 Préparation en groupe pré-défini de 9 h à 12 h présentiel IFSI. Soutenance orale en groupe entre 13 h 30 et 15 h 30 selon tableau de planification Durée : 20 minutes /groupe	2	Compréhension des éléments clés de la situation Mobilisation des valeurs et des concepts dans la réflexion
UE5.1	ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS LA REALISATION DE SES SOINS QUOTIDIENS	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupes restreints	24 janvier 2025 à 17H (Suite au travail de la 3.01) 13H15 à 16H15 Remise d'un dossier numérique sur espace de dépôt plate-forme MOODLE	2	Pertinence dans l'utilisation des connaissances et des concepts Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention proposées Pertinence dans l'argumentation
UE6.1	METHODOLOGIE DE TRAVAIL ET TIC	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte	Lundi 16 décembre 2024 Remise d'une fiche de lecture numérique sur espace de dépôt plate-forme MOODLE entre 9 h 16 h	2	Efficacité du résultat Respect de la méthode de fiche de lecture Présentation correcte
UE6.2	ANGLAIS	Présence et participation active	Fin d'enseignement anglais Le 14 janvier 2025	2	Justesse du vocabulaire
PERIODE D'EVALUATION DE LA SESSION 2 : semaine 10 du 3 mars au 7 mars -					



CALENDRIER EVALUATION SEMESTRE 2 ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UE		MODALITE	MODE/DUREE/DATE	ECTS	CRITERES D'EVALUATION
U.E 1.1	PSYCHOLOGIE SOCIOLOGIE ANTHROPOLOGIE	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	Remise d'un dossier travaillé en TD de groupe le 9 juin 2025 avant 16h Travail individuel sur table le 9 juin 2025 de 8h30 à 10h30 (1/3 temps 11h)	2	Pertinence de l'analyse Pertinence de l'utilisation des concepts
U.E 1.2	SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 17/06/2025 de 8 h 15 à 9 h15 (1/3 temps 9 h 35)	2	Exactitude des connaissances
U.E 2.3	SANTE MALADIE HANDICAP ET ACCIDENTS DE LA VIE	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 16 juin 2025 de 9 h à 10 h30 (Temps complémentaire + 30 mn)	2	Exactitude des connaissances Utilisation des concepts
U.E 2.6	PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 16 juin 2025 de 13h30 à 15 h00 (1/3 temps + 30 mn soit 15h30)	2	Exactitude des connaissances
UE 3.1	RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	Analyse de la situation clinique 20 juin 2025 de 9h à 12 h Soutenance orale individuelle 23 juin 2025 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	2	Pertinence du questionnement Cohérence entre les informations recueillies et le raisonnement clinique utilisé Cohérence entre les hypothèses inventoriées et l'analyse Qualité de l'argumentation Exactitude des connaissances mobilisées



UE 3.2	PROJET DE SOINS INFIRMIERS	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins	Elaboration du projet de soins 20 juin 2025 de 13 h à 17h Soutenance orale 23 juin 2024 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	1	Cohérence du processus d'élaboration des projets avec les éléments de la situation et le raisonnement clinique Pertinence du contenu du projet et de la planification des soins Prise en compte de la pluriprofessionnalité dans le projet de soins
UE 4.2	SOINS RELATIONNELS	Travail écrit ou oral de réflexion avec utilisation des concepts	Soutenance orale individuelle 24 juin 2025 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	1	Compréhension des dimensions et des attributs des concepts
UE 4.3	SOINS D'URGENCES	Attestation aux gestes et soins d'urgence en fin de formation	Fin d'enseignement 6 juin 2025	1	Conformes à l'arrêté du 3 mars 2006 Présence et participation
UE 4.4	THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Situation simulée en individuel 30 minutes 25 et 26 juin 2025 (cf tableau ordre de passage sur MOODLE)	2	Rigueur du raisonnement dans le calcul Exactitude dans les résultats Habilité, dextérité Respect hygiène, asepsie, ergonomie
UE 4.5	SOINS INFIRMIERS ET GESTION DES RISQUES	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 17 juin 2024 de à 10h 30 à 11 h 30 (1/3 temps 11 h 50)	1	Justesse dans la compréhension des risques et/ou des dangers Pertinence dans l'argumentation des mesures à prendre en fonction des risques encourus
UE 5.2	EVALUATION D'UN SITUATION CLINIQUE (C1)	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Soutenance orale individuelle 20 juin 2025 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	2	Pertinence et cohérence des informations recherchées Pertinence dans l'analyse de la situation Cohérence dans le raisonnement Pertinence du diagnostic de la situation
UE 6.2	ANGLAIS	Présence et participation active	Fin d'enseignement 13 juin 2025	2	Justesse du vocabulaire
PERIODE D'EVALUATION DE LA SESSION 2 : semaine du 14 au 18 juillet 2025					



CALENDRIER EVALUATION SEMESTRE 3 ANNE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UE		MODALITE	MODE/DUREE/DATE	ECTS	CRITERES D'EVALUATION
U.E 1.1	PSYCHOLOGIE SOCIOLOGIE ANTHROPOLOGIE	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	Remise d'un dossier travaillé en TD de groupe le 9 juin 2025 avant 16h Travail individuel sur table le 9 juin 2025 de 8h30 à 10h30 (1/3 temps 11h)	2	Pertinence de l'analyse Pertinence de l'utilisation des concepts
U.E 1.2	SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 17/06/2025 de 8 h 15 à 9 h15 (1/3 temps 9 h 35)	2	Exactitude des connaissances
U.E 2.3	SANTE MALADIE HANDICAP ET ACCIDENTS DE LA VIE	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 16 juin 2025 de 9 h à 10 h30 (Temps complémentaire + 30 mn)	2	Exactitude des connaissances Utilisation des concepts
U.E 2.6	PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 16 juin 2025 de 13h30 à 15 h00 (1/3 temps + 30 mn soit 15h30)	2	Exactitude des connaissances



UE 3.1	RAISONNEMENT ET DEMARCHE CLINIQUE	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	Analyse de la situation clinique 20 juin 2025 de 9h à 12 h Soutenance orale individuelle 23 juin 2025 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	2	Pertinence du questionnement Cohérence entre les informations recueillies et le raisonnement clinique utilisé Cohérence entre les hypothèses inventoriées et l'analyse Qualité de l'argumentation Exactitude des connaissances mobilisées
UE 3.2	PROJET DE SOINS INFIRMIERS	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins	Elaboration du projet de soins 20 juin 2025 de 13 h à 17h Soutenance orale 23 juin 2024 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	1	Cohérence du processus d'élaboration des projets avec les éléments de la situation et le raisonnement clinique Pertinence du contenu du projet et de la planification des soins Prise en compte de la pluriprofessionnalité dans le projet de soins
UE 4.2	SOINS RELATIONNELS	Travail écrit ou oral de réflexion avec utilisation des concepts	Soutenance orale individuelle 24 juin 2025 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	1	Compréhension des dimensions et des attributs des concepts
UE 4.3	SOINS D'URGENCES	Attestation aux gestes et soins d'urgence en fin de formation	Fin d'enseignement 6 juin 2025	1	Conformes à l'arrêté du 3 mars 2006 Présence et participation
UE 4.4	THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Situation simulée en individuel 30 minutes 25 et 26 juin 2025 (cf tableau ordre de passage sur MOODLE)	2	Rigueur du raisonnement dans le calcul Exactitude dans les résultats Habileté, dextérité Respect hygiène, asepsie, ergonomie
UE 4.5	SOINS INFIRMIERS ET GESTION DES RISQUES	Evaluation écrite de connaissances	Travail individuel sur table 17 juin 2024 de 10h 30 à 11 h 30 (1/3 temps 11 h 50)	1	Justesse dans la compréhension des risques et/ou des dangers Pertinence dans l'argumentation des mesures à prendre en fonction des risques encourus
UE 5.2	EVALUATION D'UNE SITUATION CLINIQUE (C1)	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Soutenance orale individuelle 20 juin 2025 - 30 minutes de 8h à 17H suivant le tableau des horaires de passage	2	Pertinence et cohérence des informations recherchées Pertinence dans l'analyse de la situation Cohérence dans le raisonnement Pertinence du diagnostic de la situation



CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne



UE 6.2	ANGLAIS	Présence et participation active	Fin d'enseignement 13 juin 2025	2	Justesse du vocabulaire
PERIODE D'EVALUATION DE LA SESSION 2 : semaine du 14 au 18 juillet 2025					

CALENDRIER EVALUATION SEMESTRE 4 ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UE		MODALITE	MODE/DUREE/DATE	ECTS	CRITERES D'EVALUATION
UE 1.3	LEGISLATION ETHIQUE ANTHROPOLOGIE	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnaire éthique réalisé en groupe restreint	Travail sur table en groupe restreint, Dépôt du dossier en PDF sur MOODLE 07 mai 2025 de 8h30 à 12h30	3	Pertinence de l'analyse et du questionnaire Utilisation des concepts et des connaissances
UE 2.7	DEFAILLANCES ORGANIQUES ET PROCESSUS DEGENERATIFS	Evaluation écrite des connaissances	Multiquestionnaire - QCM 25 avril 2025 de 8h30 à 10h00 (10h30 pour les tiers temps)	2	Exactitude des connaissances
UE 3.4	INITIATION A LA DEMARCHE RECHERCHE	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	Travail sur table en groupe restreint le 05 mai 2025 de 8h30 à 12h30	2	Identification des étapes de la démarche de la recherche Identification de la méthode et des outils utilisés
UE 3.5	ENCADREMENT DES PROFESSIONNELS DE SOINS	Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement, avec analyse des résultats.	Dossier individuel à déposer sur MOODLE le 02 juin 2025 à 12h00	2	Pertinence du projet par rapport à la personne à encadrer Qualité de l'organisation Qualité du contenu Qualité de l'analyse des résultats de l'apprentissage Proposition éventuelles de réajustement
UE 4.3	SOINS D'URGENCE	Analyse d'une situation de soins en groupe restreint	Présentation orale en groupe le 5 mai 2025 de 13h30 à 17h30 (30 minutes/groupe)	1	Pertinence de l'analyse de la situation Cohérence dans la prise en charge Conformité aux bonnes pratiques
UE 4.4	THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL	Pose d'une transfusion sanguine	Pose d'une transfusion sanguine en situation simulée le 28/29/30 avril 2025 (40 minutes/étudiant)	2	Habileté, dextérité Respect hygiène, asepsie, ergonomie Cohérence dans l'organisation Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre Connaissances théoriques en lien avec les actions
UE 4.5	SOINS INFIRMIERS ET GESTIONS DES RISQUES	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	Travail écrit sur table 25 avril 2025 de 13h30- 15h30 (16h00 pour les tiers temps)	1	Pertinence de l'analyse de la situation Identification des causes Pertinence du questionnaire et hypothèses de solutions
UE 4.6	SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS	Action éducative collective ou individuelle auprès d'une personne ou d'un groupe	Réalisation de l'action éducative en stage service sanitaire (SESA) du 06 mars au 14 mars 2025	2	Pertinence du choix de l'action éducative au regard de la situation Pertinence de l'action Adaptation des outils
UE 5.4	SOINS EDUCATIFS ET FORMATION DES PROFESSIONNEL ET DES STAGIAIRES	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	Remise de dossier en Pdf sur MOODLE le 14 mars 2025 jusqu'à 17h00	4	Pertinence du choix des actions d'éducation ou de prévention ou d'encadrement au regard de la situation Adéquation des méthodes et des moyens envisagés avec les objectifs et les résultats attendus Analyse critique des résultats de l'action



CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne



UE 6.2	ANGLAIS	Traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel	Travail écrit individuel sur table le 24 mars 2025 08h30-09h30 (09h50 tiers temps)	1	Justesse du vocabulaire
PERIODE D'EVALUATION DE LA SESSION 2 et 4 : 09 juillet 2025 pour l'UE 4.4 S4 et le 16 et 17 juillet 2025 CALENDRIER A VALIDER PAR L'ICOGI DU 22/11/2025					

CALENDRIER EVALUATION SEMESTRE 5 ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UE	MODALITE	MODE/DUREE/DATE	ECTS	CRITERES D'EVALUATION
----	----------	-----------------	------	-----------------------



UE 2.6	PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES	Evaluation écrite de connaissances	Travail écrit individuel sur table 17 décembre 2024 de 8h00 à 9h30 (tiers temps de 8h00 à 10h)	2	Exactitude des connaissances
UE 2.9	PROCESSUS TUMORAUX	Evaluation écrite de connaissances	Travail écrit individuel sur table 17 janvier 2025 de 9h à 10h30 (tiers temps de 9h à 11h)	2	Exactitude des connaissances
UE 2.11	PHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES	Evaluation écrite de connaissances	Travail écrit individuel sur table 17 janvier 2025 de 13h à 14h30 (tiers temps de 13h à 15h)	2	Exactitude des connaissances et des résultats, Compréhension des mécanismes, Pertinence de l'analyse dans les calculs de dose, Rigueur du raisonnement critique
UE 3.3	ROLES INFIRMIERS ORGANISATION DU TRAVAIL ET INTERPROFESSIONALITE	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant	Présentation orale en groupe d'étudiants 18 décembre 2024 selon ordre de passage durée de 20 min pour les binômes et 30 min pour les trinômes	2	Prise en compte du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne, Identification des compétences particulières nécessaires
UE 4.2	SOINS RELATIONNELS	Analyse d'une situation relationnelle	Présentation orale individuelle 23 janvier 2025 selon ordre de passage durée de 30 min (1/3 temps 40 min)	1	Cohérence entre les modalités de la relation et les personnes, les objectifs du projet de soin et la pathologie
UE 4.4	THERAPEUTIQUES ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	Pose et retrait de l'aiguille de Hubert dans les chambres implantables en situation simulée 28 - 29 - 30 janvier 2025 selon ordre de passage durée 40 min (1/3 temps 50 min)	2	Habilité, dextérité, respect hygiène, asepsie, ergonomie, Cohérence dans l'organisation, raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, Connaissances théorique en lien avec les actions
UE 4.7	SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo, ...) de soins palliatifs et/ou de fin de vie	Travail individuel sur table 13 janvier 2025 de 9h à 11h (1/3 temps de 9h à 11h40)	2	Qualité de la réflexion portée sur la situation, Mise en évidence des valeurs personnelles et professionnelles



UE 5.5	MISES EN ŒUVRE DES THERAPEUTIQUES ET COORDINATION DES SOINS	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	Travail individuel sur table d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire le 10 janvier 2025 de 13h30 à 15h30 (1/3 temps de 13h30 à 16h10)	2	Fiabilité des données utilisées, Justesse dans le repérage d'anomalies ou de risques, pertinence dans le rôle envisagé des acteurs et leur mode de collaboration
UE 5,5	SANTE NUMERIQUE	Test de connaissances en e-learning	Travail individuel réalisé en e- learning jusqu' au 31 janvier 2025	2	Exactitude des connaissances
UE 5.7	OPTIONNELLE	Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Evaluation de l'implication personnelle dans le TFE sur les 2 guidances 27 janvier 2025	2	Implication personnelle
UE 6.2	ANGLAIS	Présentation en anglais d'un article professionnel	Travail de groupe Remise d'un résumé d'un article professionnel en anglais sur l'espace de dépôt MOODLE le 18 décembre 2024 jusqu'à 16h30	2	Justesse du vocabulaire
PERIODE D'EVALUATION DE LA SESSION 2 : semaine : du lundi 10 mars au vendredi 14 mars 2025 (sur temps de stage)					

CALENDRIER EVALUATION SEMESTRE 6 ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UE	MODALITE	MODE/DUREE/DATE	ECTS	CRITERES D'EVALUATION
----	----------	-----------------	------	-----------------------



UE 3.4	INITIATION A LA DEMARCHE RECHERCHE	Travail écrit, mémoire de fin d'études	Remise du travail en groupe Un dossier à déposer sur la plateforme Moodle le 06 mai 2025 16h00	2	Définition de l'objet de recherche, Intérêt du sujet pour la profession, Cohérence entre l'objet de l'étude et les méthodes et outils, Richesse des sources documentaires, Pertinence de l'analyse
UE 4.8	QUALITE DES SOINS EVALUATION DES PRATIQUES	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	Remise d'un travail écrit en groupe à déposer sur la plateforme Moodle le 17 mars 2025 16h00	3	Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail
UE 5.6	ANALYSE DE LA QUALITE ET TRAITEMENT DES DONNEES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	Remise du travail en groupe Un dossier à déposer sur la plateforme Moodle le 06 mai 2025 16h00 argumentation orale entre le 19 mai et le 30 mai 2025	8	Pertinence des données recherchées, Pertinence dans l'étude du problème, Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse, Cohérence dans les conclusions de l'analyse
UE 5.7	OPTIONNELLE	Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Présentation orale individuelle le 19 et 20 février 2025 durée 15 minutes (1/3 temps 20 min)	1	Implication personnelle
UE 6.2	ANGLAIS	Rédaction de l'abstract du travail de fin d'étude	Remise du travail en groupe Un travail à déposer sur la plateforme Moodle et un en format papier à déposer à l'IFSI le 06 mai 2025 16h00	1	Justesse du vocabulaire
	VACCINATION	Prescription et réalisation de l'injection intramusculaire/sous cutanée/intradermique d'un vaccin en situation simulée	Prescription et réalisation de l'injection en situation simulée 05 et 06 mai 2025 selon ordre de passage durée 30 min (1/3 temps 40 min)		Habilité, dextérité, respect hygiène, asepsie, ergonomie, cohérence dans l'organisation, raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, connaissances théoriques en lien avec les actions

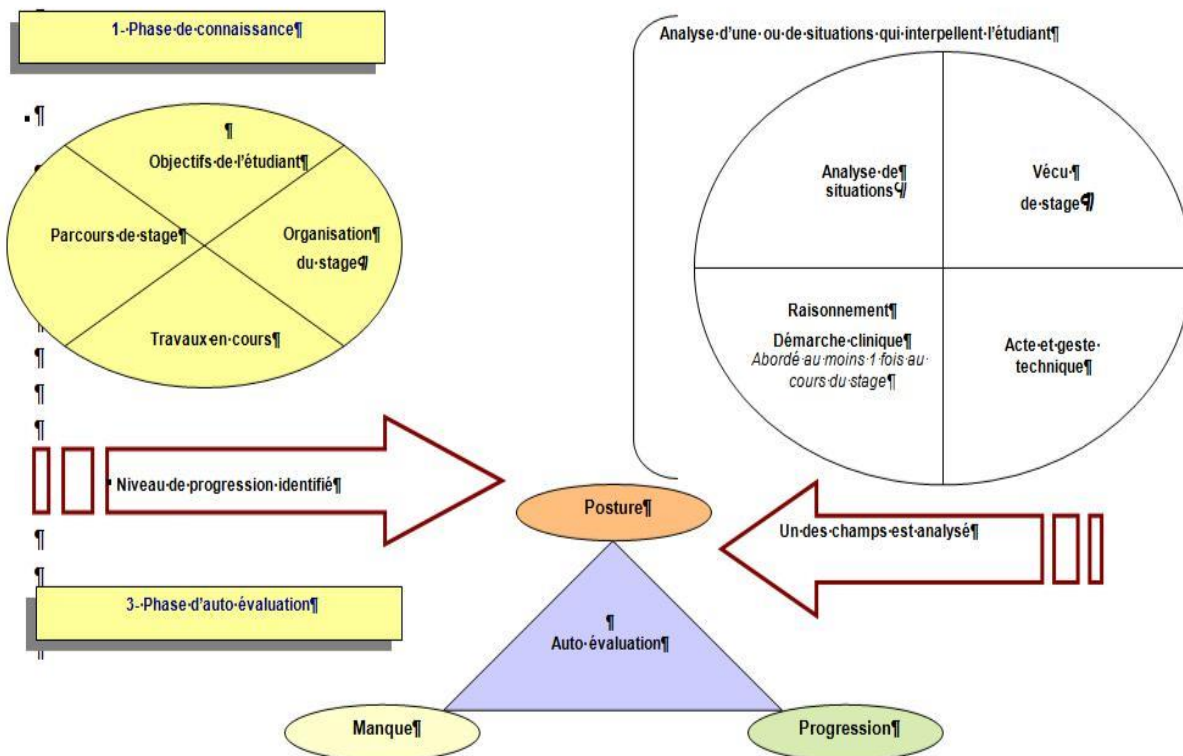


ANNEXE - Accompagnement pédagogique par le formateur

¶

ANNEXE 5--Accompagnement pédagogique par le formateur¶

• Rencontre avec les étudiants en stage¶





CENTRE HOSPITALIER
Carcassonne

